

[Afficher tous les 15 produits de la même famille.](#)

## Fenêtre de Sécurité Laser LS14 DBY 100 x 200 mm



Laser Safety Windows

Stock **#29-375** [CONTACT](#)

⊖ 1 ⊕ €128<sup>00</sup>

**AJOUTER AU PANIER**

### Prix sur Quantité

Qté 1-5	€128,00 prix unitaire
Qté 6-10	€115,20 prix unitaire
Need More?	<a href="#">Demande de Devis</a>

ⓘ Les prix sont indiqués hors TVA et droits applicables.

Espace téléchargement

### Caractéristiques du produit

#### Certification EN 207/208:

D LB7 and R LB4 @ 180-315nm  
D LB5 and IRMLB6 @ 315-534nm  
DIRMLB5 @ 850-925nm  
D LB5 and IRMLB6 @ 925-980nm  
D LB6 and IRMLB7 @ 980-1,064nm  
DIRMLB5 @ 1,064-1,085nm

#### Matière du Filtre:

Polymer

LS14

Filter:

## Propriétés physiques et mécaniques

100 x 200 **Dimensions (mm):**  
3.00 **Épaisseur (mm):**

## Propriétés optiques

**Densité Optique OD:**  
>7 @ 190 - 534nm  
>5 @ 850 - 925nm  
>6 @ 925 - 1070nm  
>7 @ 960 - 1064nm

**Couleur:**  
Amber

**Transmission de la Lumière Visible VLT (%):**  
35

## Conformité réglementaire

**Certificate of Conformance:**  
[Visionner](#)

## Description produit

- Protection contre les rayonnements laser certifiée CE
- Disponibles pour des longueurs d'onde UV, VIS et NIR
- Taille de 200 mm x 100 mm, idéale pour les petits boîtiers
- Tailles de 304,8 mm x 304,8 mm également disponibles

Les Fenêtres de Sécurité Laser présentent une densité optique élevée dans une gamme de longueurs d'onde spécifiée dans les spectres UV, VIS et NIR. Fabriquées en acrylique et en polycarbonate, ces fenêtres de sécurité laser sont certifiées CE et protègent contre les rayonnements laser. Ces fenêtres sont disponibles en 200 x 100 mm pour une intégration facile dans les portes, fenêtres et boîtiers de petits équipements. Les Fenêtres de Sécurité Laser sont idéales pour visualiser en toute sécurité les environnements laser dans les applications d'usinage de matériaux, de fabrication et de laboratoire utilisant des sources laser Nd:YAG, CO<sub>2</sub>, à fibre et autres.

**Avertissement :** En raison du risque de lésions oculaires, le degré de protection requis dans chaque circonstance doit être déterminé par le responsable de la sécurité des lasers, l'hygiéniste du travail ou la personne responsable du programme de sécurité.